

Arrêté n° 2017-01
portant nomination des directeurs et directeurs adjoints des
six écoles doctorales de la COMUE UBFC

Le Président de la COMUE Université Bourgogne – Franche-Comté

- **VU** l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat ;
- **VU** le décret n°2015-280 du 11 mars 2015 portant création de la communauté d'universités et établissements « Université Bourgogne Franche-Comté » ;
- **VU** les statuts de « Université Bourgogne Franche-Comté » annexés au décret n°2015-280 du 11 mars 2015 ;
- **VU** la délibération du conseil d'administration 2016 CA.46 ;
- **VU** la délibération du conseil académique du 16 février 2017.

ARRETE

Article 1 :

Madame Thérèse Leblois et Monsieur El-Bay Bourennane sont nommés respectivement Directrice et Directeur adjoint de l'école doctorale Sciences pour l'Ingénieur et Microtechniques (SPIM) à compter du 17 février 2017 jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 2 :

Monsieur Hans-Rudolf Jauslin et Monsieur Louis Jeanjean sont nommés respectivement Directeur et Directeur adjoint de l'école doctorale Carnot-Pasteur (CP) à compter du 17 février 2017 jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 3 :

Monsieur Thierry Rigaud et Madame Nadine Bernard sont nommés respectivement Directeur et Directrice adjointe de l'école doctorale Environnement-Santé (ES) à compter du 17 février 2017 jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 4 :

Monsieur Thierry Martin et Monsieur Patrick Bouchet sont nommés respectivement Directeur et Directeur adjoint de l'école doctorale Sociétés, Espaces, Pratiques, Temps (SEPT) à compter du 17 février 2017 jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 5 :

Madame Bénédicte Coste et Monsieur Pascal Lecroart sont nommés respectivement Directrice et Directeur adjoint de l'école doctorale Lettres, Communication, Langues, Arts (LECLA) à compter du 17 février 2017 jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 6 :

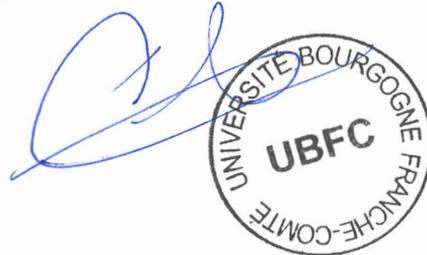
Monsieur Philippe Desbrières et Madame Karine Brisset sont nommés respectivement Directeur et Directrice adjointe de l'école doctorale Droit, Gestion, sciences Economiques et Politiques (DGEP) à compter du 17 février 2017 jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 7 :

La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Nicolas CHAILLET
Président d'UBFC

Fait à Besançon, le 17 février 2017



- Transmis au Recteur, chancelier des universités, le : 22/02/2017
- Mis en ligne le : 22/02/2017